Image not found or type unknown

Contrat de maintenance sur jukebox

Par **omontiel**, le **06/12/2010** à **18:17**

Bonjour,
Ma société met à disposition de ses clients un jukebox, loué auprès d'une société.
Nous venons d'apprendre que cette société (appelons la "A") était en liquidation judiciaire mais qu'elle ne gérait que la partie logicielle et musicale... et qu'elle louait la partie matérielle à une tierce société ("B") ! Ma question est de savoir si, dans ce cas précis, nous pouvons continuer d'utiliser cet appareil en signant directement avec la société "B"... mais quid de la gestion des droits musicaux que la société "A" gérait ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés